L'innovation dans l'économie et les entreprises, commerce électronique, initiative Go Digital et PME

2000/2336(COS) - 27/03/2003 - Document de suivi

La Commission a présenté une communication faisant état des derniers éléments statistiques disponibles en ce qui concerne l'utilisation des TIC et les activités par voie électronique dans les PME. Le document identifie également les principaux défis qui devront être relevés sur le plan national et sur le plan européen dans le domaine de la cyberactivité en se basant sur les résultats du rapport d'étalonnage des performances des politiques nationales et régionales de promotion de la cyberactivité et sur les initiatives les plus innovatrices dans le domaine de la cyberactivité. L'objectif est de favoriser un changement de politique aux niveaux national et européen en développant un cadre pour les actions futures et en fixant des objectifs mieux ciblés pour répondre aux besoins pratiques rencontrés par les entreprises européennes lors de la transformation de leurs activités. - Au niveau politique, il importe que les objectifs quantitatifs liés aux TIC et à la cyberactivité qui ont été fixés à la suite du processus ouvert de consultation et publiés dans le tableau de bord de la politique des entreprises soient poursuivis et, si nécessaire, réexaminés par les États membres. Dans cette perspective, les défis clés à relever seront les suivants: renforcement des compétences des cadres en matière de cyberactivité, offre de solutions liées au commerce électronique adaptées aux PME, utilisation plus efficace par le PME des applications avancées en matière de cyberactivité. - Au niveau opérationnel, ensuite, les initiatives liées à la cyberactivité en faveur des PME devraient reposer, dans la mesure du possible, sur des objectifs quantitatifs ou qualitatifs clairs afin de permettre de mesurer leurs effets. Pour être efficaces, ces actions devront être suivies avec attention et régulièrement évaluées par les États membres. - Enfin, la multiplication des échanges d'expériences entre les États membres et les régions aurait des effets positifs sur l'efficacité des politiques liées à la cyberactivité. Les États membres sont invités à appuyer l'initiative du réseau européen de soutien aux petites et moyennes entreprises pour la cyberactivité, établi par la Commission dans le cadre du plan d'action eEurope 2005. Ce réseau servira de plate-forme permettant de regrouper les initiatives européennes dans ce domaine en vue de favoriser les échanges d'expériences et de se mettre d'accord, éventuellement, sur des priorités et des objectifs communs pour l'avenir. Dans le prolongement de la présente communication, la Commission préparera, d'ici à la fin de l'année 2004, un rapport sur l'état d'avancement des mesures en faveur du passage des PME à la cyberactivité. Il est également envisagé d'analyser dans quelle mesure la collaboration au sein du réseau européen de soutien aux petites et moyennes entreprises pour la cyberactivité a permis d'exploiter les stratégies considérées comme concluantes.